

Le 18 février 2019



**Pierre Gagnon, Ad. E.**  
Vice-président exécutif – Affaires  
corporatives et juridiques et chef de la  
gouvernance  
Édifice Jean-Lesage  
20<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'accès à l'information C-6552**

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 18 janvier 2019 et dans laquelle vous nous demandez :

*« Des documents me permettant de voir tout le matériel volé, incluant des informations confidentielles de ses clients appartenant à Hydro-Québec pour chacune des années suivantes : 2016, 2017, 2018, 2019. (...) ventiler les montants par année ainsi que par catégories (ex : vols de métaux, vols d'équipements informatiques, vols d'outils/équipements, etc.) » (sic)*

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-après un tableau contenant les statistiques sur le nombre de vols d'équipements et leur valeur pour les années 2016 à 2018, les données de 2019 n'étant pas encore disponibles.

Catégorie	2016		2017		2018	
	Nombre	Pertes (k\$)	Nombre	Pertes (K\$)	Nombre	Pertes (K\$)
Vols de métaux	193	2 958	213	978	193	997
Vols de véhicules	7	107	7	42	2	38
Vols d'équipements informatiques	47	193	24	59	43	64
Vols d'outils/équipements	99	638	83	199	51	338
Autres vols	6	4	15	36	14	13
<b>Total</b>	<b>352</b>	<b>3 900</b>	<b>342</b>	<b>1 314</b>	<b>303</b>	<b>1 450</b>

Nous vous soulignons que les données de 2018 sont à titre indicatif seulement et sont sujettes à des changements ultérieurs. En effet, plusieurs de ces dossiers sont toujours sous enquête. Il est possible, notamment, qu'ils soient par la suite catégorisés non fondés lorsque l'enquête sera terminée. De plus, les valeurs de 2018 correspondent aux montants de pertes confirmés, mais ceux-ci pourraient augmenter ultérieurement.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Pierre Gagnon

p. j.